

## **Une ambition de territoire**

Le SCoT du Pays Charolais Brionnais est ambitieux :

Il prévoit d'accueillir 5 000 nouveaux habitants, de créer 5 000 nouveaux emplois et de construire près de 10 000 logements neufs en plus des réhabilitations de logements existants. Il s'inscrit dans une politique d'attractivité menée au sein du Pays Charolais Brionnais.

Il s'articule autour de 3 axes :

- Reconnaître, préserver et valoriser l'identité rurale moderne du Pays Charolais Brionnais comme ressource et opportunité pour son développement
- Accompagner les mutations en cours : économiques, industrielles, agricoles, sociales, du pays Charolais Brionnais et promouvoir un territoire innovant, durable, ouvert et connecté
- Organiser un territoire de proximité pour soutenir un développement équilibré et solidaire du Pays Charolais Brionnais.

Il est composé des documents suivants :

Première partie : Rapport de présentation

Annexe 0 -Préambule général et sommaire du Rapport de Présentation

Annexe 1 - Compatibilité du SCoT avec les autres documents d'urbanisme

Annexe 2 - Diagnostic territorial et stratégique

Annexe 3 - Etat initial de l'environnement.

Annexe 4 - Evaluation environnementale

Annexe 5 - Justification des choix retenus.

Annexe 6 - Modalités de mise en oeuvre

Annexe 7 - Résumé non technique

Deuxième partie : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Troisième partie : Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Quatrième partie : le Document d'Aménagement Commercial (DAC)

L'ensemble des documents sont téléchargeables dans la rubrique " documents à télécharger

## **Quelques chiffres...**

Un territoire rural de 90.000 habitants structuré autour de Villes et de Bourgs

129 communes, 5 intercommunalités

2.300 km<sup>2</sup> dont une grande partie en prairies bocagères dédiées à l'élevage CharolaisLa densité est faible : 36,9 hab/km<sup>2</sup>, 115 sur 129 communes ont moins de 1000 habitants

2 bassins de vie : le Charolais et le Brionnais qui composent ensemble une réalité géographique cohérente, traversée par des problématiques économiques et socioculturelles communes. Il s'étend sur l'Allier avec trois communes du Val de Loire.

3ème pôle industriel de la Saône et Loire (métallurgie, mécanique, agroalimentaire... avec de grandes enseignes industrielles)

1er bassin agricole du département en chiffre d'Affaires.

De nombreux atouts: le tourisme, la culture, le sport, l'agriculture, l'élevage, la qualité des paysages, le potentiel patrimonial, le fleuve, sont identifiés comme des atouts réels du territoire.

Des atouts validés par la Charte qui confère au Charolais Brionnais un destin particulier pour un espace rural



### **Une taille non négligeable**

La taille du territoire est importante : elle explique les situations contrastées au sein de ce vaste ensemble soumis à des influences disparates.-Sur son bord Sud, il entre progressivement dans la dynamique Rhônalpine et plus particulièrement dans une zone de desserrement du bassin d'Habitat de la Région Urbaine de Lyon (intégrant depuis 2007, Roanne, Villefranche).-Sur la bordure Nord Ouest du département, le voisinage avec l'Allier et la Nièvre se fait avec des communes souvent en déprime démographique et économique.-Sur son front Nord/Est, il est en voisinage avec le pôle urbain majeur, de Creusot-Montceau, lui-même en mutation économique, mais diffuseur de services intéressant la population et les entreprises du Pays.-Sur son bord Est, il peut bénéficier de l'influence du couloir de la Saône, qui bénéficie d'une dynamique Nord/Sud, alimentant les arrières pays de Macon et Châlon.

### **Une trame urbaine polycentrique, un axe routier stratégique**

Le SCoT définit l'armature urbaine suivante :

- 8 Villes : Bourbon Lancy, Charolles, Chauffailles, La Clayette, Digoin, Gueugnon, Marcigny, Paray le Monial assurant un niveau de services satisfaisant aux autres communes. Cependant des pratiques de développement urbain dans les communes périphériques se sont réalisées au détriment des villes-centre.

U

- 10 bourgs structurants : Cronat, Iguerande, Issy l'Evêque, Melay, Palinges, St Bonnet de Joux, St Christophe en Brionnais, St Yan, Gilly sur Loire, Toulon sur Arroux
- 110 communes rurales

Un axe stratégique ressort dans cet armature: la RCEA, notamment entre Digoin, Paray le Monial et Charolles

### **Un territoire homogène, mais aussi très diversifié**

Le territoire a une personnalité multiple, traversé par des signes identitaires communs aux 11 intercommunalités : mode d'occupation de l'espace dispersé, paysages ruraux de bocage, agriculture et élevage, mais aussi empreint de la personnalité propre de chaque Communauté de Communes à travers des éléments spécifiques du patrimoine industriel (Gueugnon, Bourbon...), du patrimoine architectural sur un grand nombre de communes, du fleuve et de son activité pour d'autres, des marchés aux bestiaux, des équipements touristiques et thermaux qui dessinent une palette de potentialités, dont souvent le caractère remarquable dépasse en intensité le poids démographique actuel.

### **Un territoire rural au fort potentiel**

Situé au sud ouest du département de la Saône et Loire, le territoire combine deux bassins de vie : le

## **Le Territoire SCOT**

Charolais et le Brionnais, composant ensemble une réalité géographique cohérente, traversée par des problématiques économiques et socioculturelles communes. Bien que déterminé par son caractère rural, qui s'exprime par une densité démographique de 36 habitants / km<sup>2</sup> et une surface agricole de près de 80% du territoire, le Charolais Brionnais est le deuxième pôle industriel de la Saône et Loire (métallurgie, mécanique, agroalimentaire avec de grandes enseignes industrielles ...). Le tourisme, la culture, le sport, l'agriculture, l'élevage, la qualité des paysages, le potentiel patrimonial, les cours d'eau, sont identifiés comme des atouts réels du territoire ; cet ensemble d'atouts validés par la Charte du Pays confère au Charolais Brionnais un destin particulier pour un espace rural.